

Circulaires, manuels, livres: les ministères censurent le mot «genre»

PAR LUCIE DELAPORTE
ARTICLE PUBLIÉ LE JEUDI 6 FÉVRIER 2014

Cédant à la pression des lobbies les plus conservateurs, le gouvernement a déjà, et depuis plusieurs mois, choisi de faire disparaître partout le mot « genre », désormais jugé trop sulfureux. Au prix d'absurdes acrobaties. Enquête sur une censure discrète qui signe aussi une incroyable défaite idéologique.

C'est par un coup de fil un peu gêné que Sylvie Ayrat a appris que ses quatre conférences programmées en avril dans des collèges de Seine-Saint-Denis étaient, « *compte tenu du climat* », purement et simplement annulées. L'auteure de *La Fabrique des garçons*, un livre très remarqué paru en 2011 et qui analyse comment, au collège, les garçons recherchent la sanction disciplinaire comme preuve de leur identité virile, a pourtant déjà fait des **dizaines d'interventions en milieu scolaire**, avec la bénédiction du ministère de l'éducation nationale. À chaque fois, le thème passionne les collégiens comme les enseignants.

Aujourd'hui, le sujet serait devenu trop sulfureux. Plus encore que le thème de son intervention, c'est manifestement le sous-titre de son livre, «*Sanctions et genre au collège*», et cette mention du mot « genre », qui a mis en alerte les radars du rectorat.



Najat Vallaud-Belkacem et Vincent Peillon. © (dr)

Depuis le succès l'an dernier des mobilisations contre le mariage gay, aux slogans ouvertement homophobes, le terme « genre » est en effet l'objet d'une invraisemblable chasse aux sorcières. Pour désamorcer la fronde réactionnaire qui s'affole de l'introduction d'une prétendue « théorie du genre » à l'école, le gouvernement aurait pu choisir de faire de

la pédagogie sur un concept encore assez neuf dans le débat public. Il aurait pu sereinement expliquer que la théorie du genre n'existe pas mais que le genre est un concept précieux pour penser tout ce que les rôles de sexe ont de socialement construit.

Le mouvement de boycott de l'école primaire la semaine dernière l'a encore prouvé, le terme charrie effectivement bien des fantasmes. Mais l'exécutif a préféré faire simple, en mettant, tout simplement, le mot « genre » à l'index. Lois, circulaires, rapports... Afin de ne pas trop froisser les lobbies intégristes, le gouvernement a discrètement choisi de se passer d'un des concepts les plus importants du champ intellectuel de ces dernières décennies.

Le cas de Hugues Demoulin, chargé de mission égalité garçons-filles dans l'académie de Rouen, et **déjà rapporté par ce blog**, est à cet égard saisissant. La parution de son livre *Déjouer le genre – Pratiques éducatives au collège et au lycée*, destiné à être un outil de formation pour les enseignants, est bloquée depuis le mois de septembre. Son ouvrage a pourtant été validé à plusieurs reprises par l'éditeur, le Centre national de ressources pédagogiques, qui dépend du ministère de l'éducation nationale. Puis plus rien. Problème de titre. Preuve d'un climat de tension extrême, le chargé de mission ne veut pas répondre à la presse. Aux dernières nouvelles, son livre devrait paraître prochainement... sous un autre titre !

Avec **le rapport sur les stéréotypes de genre** chez les enfants et les adolescents, commandé par Najat Vallaud-Belkacem au commissariat général à la stratégie et à l'action prospective, et présenté le 15 janvier dernier, la censure a sans doute atteint le sommet du ridicule. « *Vu le climat explosif, on nous a fait comprendre que si on pouvait se passer de ce terme, ce serait mieux* », confirme à Mediapart Vanessa Wisnia-Weill, l'une des co-auteurs du rapport. Comme dans les cas précédents, pas de consignes écrites, mais de fermes recommandations venues « d'en-haut ». « *Après nous être interrogées nous avons finalement décidé de peser précisément nos mots* », raconte-t-elle.

Le titre du rapport « *Luttez contre les stéréotypes de genre* » est donc devenu « *Luttez contre les stéréotypes garçons-filles* » et les occurrences du mot genre sont presque toutes supprimées. Un travail d'orfèvre qui nécessite parfois le recours à de longues et pénibles périphrases. Et laisse, sur deux cents pages, la même étrange impression que la lecture de *La Disparition* de Georges Perec, son roman rédigé sans la lettre « e ».

La censure dans ce cas précis est d'autant plus absurde que le commissariat général à la stratégie et la prospective a été créé pour éclairer les pouvoirs publics sur le long terme, et donc sans se soucier du « climat », mais aussi pour créer des ponts avec la recherche, où le terme genre est banalement utilisé depuis plus de quarante ans.

Le ministère du droit des femmes, très actif depuis un an et demi dans la lutte contre le sexisme ou l'homophobie – soit des politiques publiques où il est particulièrement difficile de faire l'économie des recherches sur le genre –, a lui-même été prié de faire le ménage dans sa terminologie. Le mot « genre » a ainsi été effacé tant des circulaires que des campagnes de sensibilisation. Le programme ABCD de l'égalité, expérimenté dans certaines écoles (**lire notre article**) et qui a cristallisé les inquiétudes de certains parents, n'y fait ainsi jamais référence.

Dans l'entourage de la ministre on reconnaît avoir proscrit un terme « *difficile à comprendre y compris par les adultes* » de l'ABCD de l'égalité, mais on nie que le genre soit devenu tabou, citant quelques occurrences çà et là dans les programmes de lutte contre l'homophobie. Cette traque dans les documents à destination des écoles prouve bien que cette stratégie est non seulement choquante mais totalement inefficace. Depuis un an, elle est pourtant suivie avec constance.

« C'est normal que ça résiste, on est en train de changer la société ! »

L'examen du **projet de loi sur l'école**, en février 2013, où le terme « genre » ne figurait pas, avait donné lieu à une curieuse bataille rangée autour du concept. La députée socialiste des Hauts-de-Seine, Julie Sommaruga, avait ainsi défendu un amendement qui

précisait que l'école élémentaire devait promouvoir « *l'égalité de genre* ». Un amendement alors adopté sans provoquer d'émoi. Au Sénat, l'amendement, jugé trop subversif, est rejeté. Et on lui préfère la formule : « *une éducation à l'égalité entre hommes et femmes* ». En seconde lecture, Barbara Pompili, députée EELV, revient à la charge et tente de réintroduire l'expression. C'est alors Vincent Peillon en personne qui lui demande de retirer son amendement, au motif que le terme suscite trop de crispations.

« *Quand on vous attend à tous les coins de rue avec un bazooka, je comprends la prudence du ministre sur le sujet* », avance un expert du ministère, qui défend l'idée qu'employer le mot « genre » revient effectivement à « *mettre de l'huile sur le feu* ».

Pour autant, effacer le « genre » est tout sauf indifférent. Abandonner un concept qui irrigue des disciplines aussi différentes que l'histoire, la philosophie, la sociologie ou même la biologie relève bien d'une très grave défaite idéologique et donc d'une défaite politique.

« *J'entends la volonté d'apaiser. L'école publique et laïque est si violemment attaquée aujourd'hui sur ces sujets... Mais on se trompe complètement de cible ! Les études de genre ont apporté tellement à la compréhension des phénomènes de discrimination, de domination* », regrette Sylvie Ayrat, qui ne peut imaginer qu'un repli de circonstance. Sur le terrain, ces nouvelles consignes ont évidemment plongé dans la perplexité les responsables des politiques de lutte contre les discriminations dans les académies. « *On peut faire sans (le genre) mais si vous voulez aborder certaines problématiques comme la manière dont les garçons sont eux aussi à leur manière victime des stéréotypes, la lutte contre l'homophobie, la lutte*

contre le masculinisme, on a besoin du concept de genre ! » explique un chargé de mission égalité au sein de l'éducation nationale.



Le sociologue Eric Fassin. © (dr)

Pour le sociologue Éric Fassin, qui se dit abasourdi de découvrir un tel recul, « *s'attaquer aux inégalités filles-garçons nécessite de s'attaquer aux mécanismes qui les fabriquent et pour cela il faut passer par le genre* ». Ce n'est pas simplement défendre l'égal accès à toutes les professions – une fille peut devenir garagiste et un garçon « sage-femme » – mais aussi s'interroger sur les représentations du masculin et du féminin : pourquoi se moquer d'une fille « garçon manqué » ou d'un garçon « efféminé », par exemple. « *En ce sens, les manifestants qui arborent les slogans "Touche pas à mes stéréotypes de genre" ont très bien compris de quoi il s'agissait. En remplaçant égalité de genre par égalité filles-garçons, on veut signifier qu'on ne s'attaquera surtout pas à l'ordre des choses. Or l'idée d'assurer l'égalité sans toucher aux normes est totalement absurde* », affirme le chercheur.

Face aux fortes résistances qui se sont exprimées dans la rue depuis un an sur ces sujets, le gouvernement avait-il d'autre choix que de calmer le jeu ? « *Je sais qu'au gouvernement certains sont persuadés qu'il s'agit d'un repli stratégique pour avancer sur l'essentiel, mais c'est ne rien comprendre à la situation, s'énerve Caroline de Haas, la fondatrice d'Osez le féminisme qui a récemment quitté le cabinet de Najat Vallaud-Belkacem. Ceux qui ont encore manifesté dimanche sont contre l'égalité hommes-femmes, ils pensent que les rôles sociaux, c'est très bien ! Et on voudrait négocier, trouver un juste milieu.* »

Pour elle, « *il y a une bataille culturelle, idéologique, philosophique à mener sur l'égalité de genre. C'est normal que ça résiste, on est en train de changer la société ! Je crois que tout cela révèle une absence de culture politique féministe et un vrai problème de colonne vertébrale sur ces sujets alors qu'en face, ils sont très bien formés, très bien organisés* ».

[[lire_aussi]]

La communication gouvernementale sur ces sujets, à commencer par celle du ministère de l'éducation, a été des plus hasardeuses. Fin mai, au lendemain des grandes manifestations, alors que *Le Figaro* croit bon de surfer sur la vague **en titrant** « *la théorie du genre s'immisce à l'école* », Vincent Peillon, interrogé sur France 2, se prend une première fois les pieds dans le tapis en déclarant de but en blanc : « *Je suis contre la théorie du genre.* » « *Si l'idée, c'est qu'il n'y a pas de différences physiologiques, biologiques entre les uns et les autres, je trouve ça absurde* », croit bon d'ajouter le ministre dans un saisisant raccourci, qui avait évidemment provoqué la consternation des chercheurs. Trois mois plus tard, après un petit recadrage de son cabinet, Vincent Peillon admet sur **France Inter** que « *la théorie du genre n'existe pas* », puis récemment que « *la théorie du genre n'est pas enseignée à l'école* »... Ce qui suppose qu'elle existe. Au-delà de ces maladresses, le ministre a effectivement décidé de bannir le concept même de genre de tous ses discours pour s'en tenir à la stricte défense de l'égalité filles-garçons.

En supprimant le mot, le gouvernement espère sans doute fermer la porte à des questions sur la transidentité, la procréation, la filiation que le concept de « genre » permet effectivement d'aborder de manière nouvelle et critique. À voir l'importante production théorique sur ces sujets, censurer le mot genre dans les textes et les discours officiels est évidemment dérisoire. En attendant, les militants de la Manif pour tous peuvent savourer une indéniable victoire.

Directeur de la publication : Edwy Plenel

Directeur éditorial : François Bonnet

Le journal MEDIAPART est édité par la Société Editrice de Mediapart (SAS).

Durée de la société : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter du 24 octobre 2007.

Capital social : 32 137,60€.

Immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS. Numéro de Commission paritaire des publications et agences de presse : 1214Y90071.

Conseil d'administration : François Bonnet, Michel Broué, Gérard Cicurel, Laurent Mauduit, Edwy Plenel (Président), Marie-Hélène Smiéjan, Thierry Wilhelm. Actionnaires directs et indirects : Godefroy Beauvallet, François Bonnet, Gérard Desportes, Laurent Mauduit, Edwy Plenel, Marie-Hélène Smiéjan ; Laurent Chemla, F. Vitrani ; Société Ecofinance, Société Doxa, Société des Amis de Mediapart.

Rédaction et administration : 8 passage Brulon 75012 Paris

Courriel : contact@mediapart.fr

Téléphone : + 33 (0) 1 44 68 99 08

Télécopie : + 33 (0) 1 44 68 01 90

Propriétaire, éditeur, imprimeur et prestataire des services proposés : la Société Editrice de Mediapart, Société par actions simplifiée au capital de 32 137,60€, immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS, dont le siège social est situé au 8 passage Brulon, 75012 Paris.

Abonnement : pour toute information, question ou conseil, le service abonné de Mediapart peut être contacté par courriel à l'adresse : serviceabonnement@mediapart.fr. Vous pouvez également adresser vos courriers à Société Editrice de Mediapart, 8 passage Brulon, 75012 Paris.